

pour que toute mission diplomatique chinoise à Ottawa ait le même effectif que celui de l'ambassade du Canada à Pékin et pour que le personnel de la mission s'abstienne de se mêler à la vie politique ou de faire de l'agitation dans les milieux étudiants ou autres?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Plus tard]

M. Thompson: Je demande la parole pour un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. J'estime que ma question était opportune et pertinente. Dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité nationales, ne donnerez-vous pas au premier ministre l'occasion de répondre, monsieur l'Orateur?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je répondrai volontiers à cette partie de la question qui est opportune. Lorsque nous entamons des négociations en vue de l'établissement de relations diplomatiques avec un pays, nous discutons de la question du personnel et d'arrangements réciproques. Ces questions font l'objet des entretiens en cours, ou plutôt entamés.

[Plus tard]

M. R. N. Thompson (Red Deer): Ma deuxième question complémentaire, monsieur l'Orateur, se rattache à la déclaration du premier ministre sur des négociations avec la Chine communiste. Le premier ministre peut-il nous dire si les entretiens canado-chinois ont en réalité commencé? Le gouvernement chinois a-t-il répondu à l'invitation du Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Si le député lit le compte rendu, il verra que j'ai dit «se poursuivre» et que je me suis repris pour dire «qui avaient commencé». Comme l'a indiqué le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au début de la semaine, les entretiens ont commencé et on fera connaître, en temps opportun, les diverses étapes de leur déroulement.

[Français]

QUESTIONS OUVRIÈRES

A PROPOS D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

M. Gérald Laniel (Beauharnois): Je désire poser une question au très honorable premier ministre, monsieur l'Orateur.

Étant donné que la Compagnie de Téléphone Bell du Canada propose de créer 1,000 emplois d'été pour les étudiants canadiens, le gouvernement fédéral se propose-t-il d'établir un programme analogue et peut-être même d'étudier une suggestion que j'ai déjà faite,

en cette enceinte, relativement à l'institution d'un service d'entraînement obligatoire ou volontaire pour les jeunes Canadiens?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai essayé d'attirer votre attention, espérant que vous me permettriez de poser une question. Je ne formule aucune objection; je veux simplement signaler un fait.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a la parole.

L'IMMIGRATION

L'EXCLUSION DES RÉVOLUTIONNAIRES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai soulevé cette question pour la première fois le 13 novembre. Aujourd'hui, en l'absence du ministre des Forêts et du Développement rural, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, je poserai ma question au premier ministre. Elle a trait à la nécessité pour le gouvernement de prendre des mesures afin de ne plus laisser entrer au Canada des révolutionnaires connus, qui viennent chez nous troubler la paix dans plusieurs de nos universités et collèges. Le gouvernement a-t-il l'intention d'imiter la Grande-Bretagne et la France qui interdisent aux individus à tendance communiste préconisant de renverser le gouvernement par la force d'entrer chez elles? Deuxièmement, dans le cas des étudiants étrangers qui, par leurs idées anarchiques, sapent l'autorité, le gouvernement a-t-il l'intention de les renvoyer dans leur propre pays afin qu'ils accomplissent cette besogne-là chez eux et non ici? Ce qu'ils font ici, c'est aux dépens de nos concitoyens.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le très honorable représentant attend une réponse depuis novembre, il n'aurait pas dû poser la question un matin où les ministres dont il parle ne sont pas à la Chambre pour y répondre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, non. Vu les récents événements, j'ai simplement saisi l'occasion de la poser ce matin.

Le très hon. M. Trudeau: Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a répondu à la deuxième partie de la question, il y a un jour ou deux. Quant à la première partie de